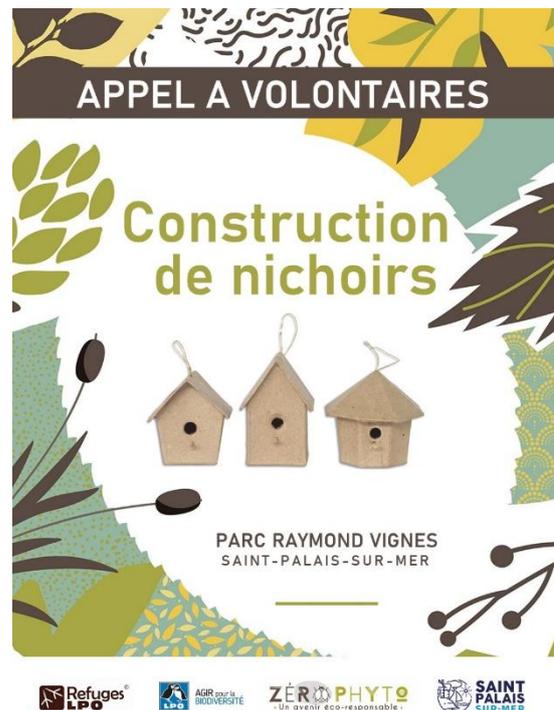


Le 15 mai 2020
Communiqué de presse

**APPEL A VOLONTAIRES
CONSTRUCTION DE NICHOURS - REFUGE LPO - PARC RAYMOND VIGNES**



La commune de Saint-Palais-sur-Mer et la ligue de protection des oiseaux (LPO) ont signé en 2019 une convention pour la création d'un refuge LPO dans le parc Raymond Vignes. Cette labellisation s'inscrit dans le cadre de la politique communale de préservation de l'environnement et de la biodiversité.

A cet égard, le parc du lac Raymond Vignes est un lieu doté d'une faune et d'une flore particulièrement riches avec de forts enjeux de conservation au cœur de la ville.

Le programme national « Refuges LPO », premier réseau des jardins écologiques de France, accompagne les collectivités pour accueillir la biodiversité sur les espaces verts et pour sensibiliser le public.

Après un diagnostic environnemental pour recenser les nombreuses espèces présentes sur le site, la LPO a préconisé un plan d'actions pour en améliorer la gestion, notamment avec la création d'aménagements pour favoriser l'accueil de la faune sauvage.

L'installation de nichoirs spécifiques pour favoriser la nidification des oiseaux en est un exemple, avec la présence de 45 espèces d'oiseaux dont 38 nicheurs sur le parc.

Les nichoirs permettent de combler le manque de cavités naturelles. Ils contribuent à renforcer les populations existantes, favorisent l'accueil et également la reproduction d'espèces pour le moment absentes.

Aujourd'hui, cet aménagement nécessite la construction de 40 nichoirs dont les plans détaillés (plusieurs types selon les espèces d'oiseaux) nous ont été fournis par la LPO.

Pour les réaliser, la municipalité souhaite faire appel au volontariat en fournissant de son côté les matériaux nécessaires (bois) à leur construction ainsi que la méthodologie.

Si vous avez l'âme bricoleuse et êtes sensibilisé à cet enjeu, vous pouvez prendre contact avec la municipalité.

Contact :

Mme Sandrine PROUST
Adjointe au maire chargée de l'environnement
Mail : s.proust@stpalaissurmer.fr
Tél : 06 15 90 79 26

